



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 30 août 2018 à 19h00 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément au code municipal sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice et Lucie Cousineau et messieurs les conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOÛT
2018 - 1**

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 19h00 après constatation du quorum.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 30 AOÛT 2018 -2**

Séance extraordinaire du Conseil - 30 août 2018

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Réception avis de convocation – séance extraordinaire ;
4. Documentation utile à la prise de décision ;
5. Embauche – Inspecteur municipal ;
6. Offre de services - Urba + ;
7. Embauche – Directeur général ;
8. Sauvetage Hors Route- Équipement de la MRC ;
9. Creusage des chemins McDonald et Fieldville ;
10. Transport gravier chemin Fieldville ;
11. Transport gravier chemin McDonald ;
12. Transport gravier chemin Saint-Amour et Simon ;
13. Formation – Émissions des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter ;
14. Recouvrement des taxes ;
15. Période de questions ;
16. Clôture de la séance extraordinaire du 30 août 2018 ;
17. Levée de la séance extraordinaire du 30 août 2018 ;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 30e jour du mois d'août 2018.

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 août 2018 tel que transmis par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée



**RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE
EXTRAORDINAIRE -3**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 30 août 2018 le 27 juillet entre 7h00 et 21h00 conformément au code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil.

Un avis public a aussi été publié.

DOCUMENTATION UTILE À LA PRISE DE DÉCISION - 4

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur documentation pour la séance extraordinaire du 30 août 2018 le 27 juillet entre 18h00 et 24h00, conformément à l'article 54 du *Projet de loi no 122 (2017, chapitre 13), Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.*

Article 54 : « Toute documentation utile à la prise de décision est disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle. ».

#238-08-2018

EMBAUCHE – INSPECTEUR MUNICIPAL - 5

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le poste d'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,

APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'engager monsieur Robert Laviolette à titre d'inspecteur municipal et ce, rétroactivement au 27 août 2018, selon le contrat de travail.

QUE madame la mairesse, Carole Robert, madame la conseillère, Joanne Mayer et le directeur général, monsieur Pierre Gagnon soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low le contrat de travail avec monsieur Robert Laviolette, tel que soumis aux membres du Conseil.

QUE le poste budgétaire du directeur de voirie et le surplus libre soient affectés par cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6			x	

Adoptée



#239-08-2018

OFFRE DE SERVICES - URBA + - 6

CONSIDÉRANT l'offres de service de la firme Urba + ;

CONSIDÉRANT l'embauche d'un inspecteur municipal ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,

APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'accepter l'offre de services de la firme Urba + pour appuyer monsieur Robert Laviolette dans ses tâches d'inspecteur municipal.

QUE monsieur Pierre Gagnon soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low l'entente de services avec la firme Urba +, tel que soumis aux membres du Conseil.

QUE le poste budgétaire du directeur de voirie et le surplus libre soient affectés par cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6			x	

Adoptée

#240-08-2018

EMBAUCHE – DIRECTEUR GÉNÉRAL - 7

CONSIDÉRANT QUE le Conseil privilégie la stabilité et la continuité avec le personnel de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, malgré une administration chancelante à son arrivée, a fait un très bon travail ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,

APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'engager monsieur Pierre Gagnon à titre de directeur général, et ce, à partir du 1^{er} septembre 2018, selon le contrat de travail.

D'autoriser la mairesse, madame Carole Robert à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low un contrat de travail, tel que soumis aux membres du Conseil, avec monsieur Pierre Gagnon pour le poste de directeur général de la municipalité de Canton de Low.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

#241-08-2018

SAUVETAGE HORS ROUTE- ÉQUIPEMENT DE LA MRC - 8

(Sous réserve de l'approbation du conseiller juridique)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil remercie la MRC d'avoir privilégié la municipalité de canton de Low dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a retenu, en date du 19 juin 2018, les municipalités de Grand-Remous, Blue Sea et Canton de Low pour le déploiement des équipements en sauvetage hors route ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil considère que le choix d'équipement et d'emplacement ne maximise pas l'efficacité d'intervention d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des coûts pour ce service n'a pas été soumis au Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le garage municipal va être l'objet de réparations majeures ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil priorise le service des premiers répondants ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Lucie Cousineau

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, de demander à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de reconsidérer l'emplacement de ces équipements pour maximiser l'efficacité.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2			x		
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6	x				

Adoptée



#242-08-2018
CREUSAGE DES CHEMINS MCDONALD ET FIELDVILLE – 9

CONSIDÉRANT le résultat de la soumission suivante :

	SOUSSION 2018-SOU-001	CREUSAGE DES CH. MCDONALD ET FIELDVILLE
RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.	\$45,630.00 + TAXE	
RONALD O`CONNOR CONSTRUCTION INC.	\$43,080.00 + TAXE	

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d`octroyer le contrat pour la soumission 2018-SOU-001 à l`entreprise Ronald O`Connor Construction inc.

		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2	x				
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6			x		

Adoptée

#243-08-2018
TRANSPORT GRAVIER CHEMIN FIELDVILLE - 10

CONSIDÉRANT le résultat de la soumission suivante :

	SOUSSION 2018-SOU-002	TRANSPORT GRAVIER CH. FIELDVILLE
RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.	\$20,512.00 + TAXE	
RONALD O`CONNOR CONSTRUCTION INC.	\$20,032.00 + TAXE	
CARRIÈRE CLÉMENT TREMBLAY ET FILS	\$20,128.00 + TAXE	

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Lucie Cousineau

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d`octroyer le contrat pour la soumission 2018-SOU-002 à l`entreprise Ronald O`Connor Construction inc.



		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2	x				
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6			x		

Adoptée

#244-08-2018

TRANSPORT GRAVIER CHEMIN MCDONALD - 11

CONSIDÉRANT le résultat de la soumission suivante :

	SOUSSION 2018-SOU-003	TRANSPORT GRAVIER CH. MCDONALD
RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.	\$26,956.80	
RONALD O'CONNOR CONSTRUCTION INC.	\$28,496.00	
CARRIÈRE CLÉMENT TREMBLAY ET FILS	\$26,998.40	

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'octroyer le contrat pour la soumission 2018-SOU-003 à l'entreprise RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.

		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2			x		
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6			x		

Adoptée

#245-08-2018

TRANSPORT GRAVIER CHEMIN SAINT-AMOUR ET SIMON - 12

CONSIDÉRANT le résultat de la soumission suivante :

	SOUSSION 2018-SOU-004	TRANSPORT GRAVIER CH. SAINT-AMOUR ET SIMON
RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.	\$41,375.62	
RONALD O'CONNOR CONSTRUCTION INC.	\$42,542.50	
CARRIÈRE CLÉMENT TREMBLAY ET FILS	\$42,007.68	

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer



ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'octroyer le contrat pour la soumission 2018-SOU-004 à l'entreprise RAY A THOMPSON TRUCKING LTD.

		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2			x		
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6			x		

Adoptée

#246-08-2018

FORMATION – ÉMISSIONS DES PERMIS, CERTIFICATS OU ATTESTATIONS : INVENTAIRE DES RÈGLES À RESPECTER – 13

CONSIDÉRANT l'embauche de monsieur Robert Laviolette comme inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT la complexité à émettre les permis, certificats ou attestations ;

CONSIDÉRANT QUE la formation se donne à Mont-Laurier le 26 septembre ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'autoriser monsieur Robert Laviolette à suivre la formation, *Émissions des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter*, de la COMBEQ au montant de 440.00 \$ plus taxes.

QUE le poste budgétaire 02-61000-454 soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention		Absent
Carole Robert	Mairesse	x				
Joanne Mayer	Siège # 1	x				
Maureen Rice	Siège # 2	x				
Lucie Cousineau	Siège # 3	x				
Luc Thivierge	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
Ghyslain Robert	Siège # 6			x		

Adoptée

#247-08-2018

RECOUVREMENT DES TAXES - 14

CONSIDÉRANT la liste des taxes impayés que nos aviseurs légaux ont fait parvenir à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les avocats ont besoin d'obtenir le droit de procéder au recouvrement des sommes dû à la Municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

Page 7 sur 8

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de mandater et d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Gagnon à prendre les recours nécessaires pour recouvrir les sommes dû à la municipalité de Canton de Low dont les dossiers ont été envoyé chez nos aviseurs légaux.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - 15

La période de questions a duré environ 55 minute(s).

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOÛT 2018 - 16

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 30 août à 20h45.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse				
Joanne Mayer	Siège # 1				
Maureen Rice	Siège # 2				
Lucie Cousineau	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				
	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6				

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOÛT 2018 – 17

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance extraordinaire du 30 août 2018.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général

Carole Robert
Mairesse